



Master Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN.
hceres-02041419

HAL Id: hceres-02041419

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041419>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Histoire

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Rouen

Le master *Histoire* de l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN a été repensé depuis la dernière évaluation de l'AERES. Créé en 2004, il est le débouché naturel de la licence *Histoire* de cette université. Après une première année centrée sur des apprentissages communs, l'organisation de la deuxième année de master (M2) a été revue avec la mise en place de trois spécialités différentes. La première, *Recherche*, est vouée à la recherche universitaire ; les deux autres spécialités, *Métiers du patrimoine historique et culturel* et *Métiers de l'archéologie*, ont une vocation professionnelle. Après modification de la maquette, le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) a été dissocié du master *Histoire*.

Si les enseignements se déroulent majoritairement dans les bâtiments de l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN, de nombreuses séances sont cependant données hors les murs, aux Archives Départementales du Calvados et de l'Orne pour le master *Recherche* ou dans des musées ou des lieux d'art pour le master professionnel *Métiers du patrimoine historique et culturel*. La formation des étudiants en M2 *Métiers de l'archéologie* se déroule en partie sur le terrain, notamment sur le chantier de l'abbaye de Jumièges.

Synthèse de l'évaluation

Cette formation de qualité demeure classique et est plus performante dans le domaine de la recherche que dans celui de la professionnalisation. Les étudiants bénéficient du rayonnement des équipes de recherche de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS). La qualité de la recherche en histoire à l'UCBN attire de nombreux étudiants à l'issue de la licence d'histoire bien plus que les spécialités professionnelles du master d'histoire. D'ailleurs, la politique de partenariat des deux spécialités professionnelles semble insuffisante en l'état tout comme l'offre d'enseignements professionnalisants.

Les objectifs et les débouchés de cette formation sont plus clairement définis pour les spécialités *Recherche* et *Métiers de l'archéologie* que pour la spécialité professionnelle *Métiers du patrimoine historique et culturel*. La question de la professionnalisation y est encore approximative notamment car il n'existe pas de politique de collaboration avec le monde des entreprises des domaines culturel et patrimonial, alors même qu'il s'agit d'un important secteur de recrutement pour les diplômés de ce type de formation. En effet, les débouchés annoncés de cette spécialité sont principalement les métiers du patrimoine, du tourisme et du monde de l'édition.

Cette formation est également trop peu ouverte à l'international. Les échanges internationaux sont quasiment inexistantes et le master, malgré des efforts menés depuis la dernière évaluation de l'AERES, ne semble pas encore suffisamment intégré au riche paysage culturel et patrimonial de la région Basse-Normandie.

Enfin, il n'y a pas d'harmonisation générale ni de dialogue entre les différentes spécialités qui semblent étrangères les unes aux autres. Ce point est sans doute le résultat de l'absence de pilotage global de ce master.

Points forts :

- Bon adossement à des unités de recherche dynamiques et fortement structurées (notamment deux UMR [Unités Mixtes de Recherche]) qui se traduit par une attractivité des étudiants en faveur de la spécialité *Recherche* de cette formation.
- Bonne articulation entre licence, master et doctorat.
- La spécialité mixte recherche/professionnelle *Métiers de l'archéologie*, seule formation de ce type à l'échelle régionale, est bien pensée et répond aux attendus de ce type de formation.

Points faibles :

- Place trop faible de l'international, qui se traduit notamment par des flux en mobilité trop bas.
- Faible inscription dans le paysage socio-culturel de la région Basse-Normandie.
- Place insuffisante de la professionnalisation, même dans les spécialités à vocation professionnelle.
- Absence de pilotage de la formation.
- Manque d'informations concrètes sur le suivi des diplômés (type de contrat de travail, type d'emplois, employeurs...).

Recommandations :

Le suivi des diplômés doit être amélioré en termes d'informations qualitatives. Ce suivi pourrait aussi inclure les résultats des étudiants aux concours du Capes d'histoire-géographie et de l'agrégation d'histoire. En effet, les attendus ambitieux des études d'histoire, depuis la licence, à l'UCBN sont les concours de l'enseignement et de nombreux étudiants de la spécialité *Recherche* optent pour cette voie.

Il faut également instaurer un pilotage de la formation qui est, à l'heure actuelle, inexistant. Ce master est par ailleurs trop peu ouvert sur l'extérieur. Ainsi, à l'échelle de l'université, il faut l'intégrer davantage au champ en dépassant la logique disciplinaire, tout comme le renforcement des liens avec le monde professionnel, public et privé, paraît essentiel. Enfin, l'ouverture à l'international doit être impérativement renforcée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La maquette du master <i>Histoire</i> a été revue, en 2014, depuis la dernière évaluation de l'AERES. Dorénavant, le M1 Histoire (master 1) est formé d'un tronc commun à toutes les spécialités de ce master. La spécialisation s'opère désormais en M2 (master 2) sous la forme de plusieurs spécialités. La première, le master 2 <i>Recherche en histoire</i>, appartient au domaine de la recherche tandis que les deux autres spécialités, le master 2 professionnel <i>Métiers du patrimoine historique et culturel</i> et le master 2 professionnel <i>Métiers de l'archéologie</i> cohabilités avec l'Université de Rouen, ont une visée professionnalisante.</p> <p>Les enseignements proposés sont progressifs et ils intègrent à la fois des connaissances théoriques mais aussi des compétences techniques nécessaires à l'exercice d'un métier à la sortie du master.</p> <p>Le M2 <i>Recherche</i> propose une approche pluridisciplinaire, associant des historiens, des archéologues, des géographes mais aussi des juristes et des littéraires. Nous ne disposons que peu de détails sur les attendus professionnels de cette spécialité. Il est question de concours de recrutement dans la fonction publique mais sans plus de précisions. Cette question paraît pourtant cruciale car seuls 5 à 8 % des étudiants diplômés de cette spécialité poursuivent ensuite leurs études dans le cadre d'un doctorat.</p> <p>L'efficacité du M2 professionnel <i>Métiers du patrimoine historique et culturel</i> repose sur une politique de stage cohérente mais elle ne correspond pas assez à la nécessité de nouer des liens concrets avec les acteurs du monde culturel et patrimonial de la région. Cette spécialité est cependant plutôt bien pensée et semble assez bien intégrer les débouchés professionnels dans le domaine des métiers de l'archive et de l'animation culturelle qui sont actuellement des secteurs dynamiques.</p> <p>Le positionnement du M2 <i>Métiers de l'archéologie</i>, cohabilités avec l'Université de Rouen, est plus difficile à définir car il associe recherche et professionnalisation. Il s'inscrit dans la continuité du parcours <i>Archéologie</i> de la licence d'histoire de l'UCBN. Il doit former des archéologues généralistes et spécialisés La professionnalisation de la formation est essentiellement le fait de conventions signées avec des acteurs extérieurs, comme l'INRAP. On perçoit le caractère précaire des métiers de l'archéologie car bon nombre d'étudiants diplômés enchaînent des CDD à la fin de leurs études.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master est proposé par l'Université de Caen Basse-Normandie et la spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> est cohabilitée avec l'université de Rouen. Cette formation est adossée à des équipes de recherche reconnues : les deux UMR de l'UFR d'histoire, le CRHQ (Centre de recherche en histoire quantitative) et le CRAHAM (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales), ainsi qu'aux équipes de la MRSH (Maison de la recherche en sciences humaines).</p> <p>Même s'il existe d'autres masters d'histoire dans la région du grand ouest, celui de l'Université de Caen bénéficie d'un bassin de recrutement étendu. L'université du Maine propose une formation similaire à la spécialité du master pro <i>Métiers du patrimoine</i> et la spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> se retrouve également dans les universités de Rennes et de Nantes qui partagent cette formation.</p> <p>Les diverses spécialités du master ont établi de manière très diverse et très inégale leur politique de partenariat. Ainsi, la spécialité <i>Recherche en histoire</i> ne semble pas avoir de partenariat spécifique. Même si une partie de ses enseignements se déroule aux Archives Départementales du Calvados, de l'Orne et au bureau des archives des victimes des conflits contemporains</p> <p>Dans le cas de la spécialité <i>Métiers du patrimoine</i>, il existe des liens non formalisés avec le service des archives et avec la bibliothèque de l'Université de Caen. Nous ne disposons pas d'informations pour mesurer le caractère efficient de ces relations. Il ne semble pas exister de partenariats conclus avec des partenaires extérieurs à l'université. Ce point pose-t-il problème pour l'insertion professionnelle des étudiants et pour le choix de leurs stages ? Existe-t-il des partenariats avec les archives départementales du Calvados et avec les archives municipales de Caen ? Si ce n'est pas le cas, peut-être faudrait-il lancer une politique de partenariat en direction de partenaires à envergure régionale ou nationale car, en l'état, elle est insuffisante pour une formation à vocation professionnelle.</p> <p>C'est dans la spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> qu'ont été réalisés les plus grands efforts en termes de partenariat et il s'agit d'une évolution positive depuis la dernière évaluation par l'AERES. Les liens de recherche sont essentiellement noués avec le CRAHAM mais il y a également des partenariats de qualité conclus à l'échelle régionale avec l'INRAP (Institut de recherches archéologiques préventives), le Musée de Normandie et les services archéologiques régionaux.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le dossier est assez peu précis sur ce point. Il n'existe pas de véritable politique de pilotage de la formation et il y a une grande inégalité de gestion en fonction des spécialités. La coordination est assurée par un responsable de spécialité mais sans vue d'ensemble. Nous ne disposons d'aucune information quant aux réunions de l'équipe pédagogique. La mention <i>Métiers du patrimoine</i> est coordonnée par deux responsables qui ont pour principales tâches d'examiner les dossiers de candidature et de sélectionner les promotions. La spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> est coordonnée par un responsable et l'équipe pédagogique se réunit une fois l'an pour dresser un bilan.</p> <p>L'équipe pédagogique intervenant dans le cadre du master est essentiellement constituée par les enseignants-chercheurs de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS). Les intervenants extérieurs à l'UCBN sont plutôt bien choisis. Ils viennent de milieux professionnels divers rendant bien compte de la diversité de cette formation.</p> <p>Il faudrait mettre en place un pilotage efficient à l'échelle du diplôme. En l'état actuel du dossier, il est difficile de saisir l'implication réelle de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de cette formation sont assez conséquents malgré une légère baisse depuis le début des années 2010 (103 inscriptions en M1 en 2014 contre 124 en 2010) et témoignent de l'attrait de ce master pour les étudiants diplômés de la licence d'histoire de l'UCBN. On peut considérer, qu'en moyenne, entre la moitié et les deux tiers des étudiants ayant obtenu la validation du M1 poursuivent leurs études en M2 dans cette même formation. Après l'obtention du diplôme de master, entre 5 et 8 % des diplômés poursuivent leurs études en doctorat. Pour la spécialité <i>Métiers du patrimoine</i>, les effectifs se situent autour d'une vingtaine de dossiers sélectionnés pour une quarantaine de dossiers déposés et pour la spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i>, les effectifs sont inférieurs à 10.</p>

	<p>Le dossier renseigne correctement la question du devenir professionnel des diplômés de la formation d'un point de vue quantitatif. Certains se dirigent vers la préparation de l'agrégation et du Capes dans le cadre d'une autre formation : le master MEEF. Le taux d'insertion professionnelle trente mois après l'obtention du diplôme est de 90 %. Ce taux montre que, globalement, cette formation est opérante. On donne quelques exemples d'emplois, comme agent de conservation et chargé de projet culturel, mais ces informations ne sont pas assez renseignées et l'on ne sait pas si le type d'emploi correspond aux attendus d'un diplômé de master. Ainsi, on ne sait pas quelle est la part des CDD et des CDI. On aimerait également connaître les taux de réussite des étudiants caennais aux concours de l'agrégation d'histoire et du Capes d'histoire-géographie même s'il concerne le master MEEF</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est en bonne cohérence avec la formation. Les deux UMR (le CRAHAM et le CRHQ) et la maison des sciences de l'homme constituent un environnement particulièrement dynamique. Les UMR sont de renommée internationale et forment un solide point d'ancrage dans la recherche pour les étudiants du Master histoire de l'UCBN. Les étudiants doivent assister aux journées d'études organisées par les laboratoires de l'UFR HSS.</p> <p>Les étudiants de master participent à la vie de la recherche de l'UFR HSS et cette assertion est encore plus vraie dans le cas des étudiants du master 2 <i>Métiers de l'archéologie</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il n'y a aucun dispositif particulier en la matière pour le master 2 <i>Recherche</i>.</p> <p>La place de la professionnalisation demeure insuffisante pour la spécialité master 2 <i>Pro Métiers du patrimoine</i> car il n'existe ni de dispositif de certification professionnelle ni d'enseignement pratique sur la manière de mener des entretiens d'embauche ou sur celle de rédiger un CV et des lettres de motivation. La professionnalisation passe par le seul biais des stages.</p> <p>On peut faire le même constat pour la spécialité master 2 <i>Métiers de l'archéologie</i> mais de nombreux professionnels extérieurs interviennent dans la formation et peuvent aider concrètement chacun des étudiants dans leurs démarches</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants n'ont pas à réaliser de stage en M1. En M2, la politique de stages occupe une place essentielle dans la formation des spécialités professionnalisantes <i>Métiers du patrimoine</i> et <i>Métiers de l'archéologie</i>. En revanche, aucun stage n'est prévu dans la spécialité <i>Recherche</i>. La spécialité <i>Métiers du patrimoine</i> propose une sorte de pré-stage au troisième semestre de la formation. Celui-ci est mal renseigné dans le dossier et il semble être assez anecdotique tel qu'il est présenté. Au quatrième semestre, les étudiants doivent effectuer un stage long de quatre mois qui est une véritable première expérience professionnelle. Ce point est très positif. La spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> a également mis en place une politique de stage avec quatre semaines de fouilles sur le terrain et deux mois de stage à effectuer au quatrième semestre du master.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>On ne peut que souligner, comme c'est le cas pour la licence d'histoire, la trop faible place de l'international dans cette formation. Cette faiblesse est d'ailleurs étonnante pour une formation de cette envergure. Des partenariats ont été formalisés entre l'UFR d'histoire et sciences sociales et 23 universités de dix pays. Mais, malgré ces nombreux accords, peu d'étudiants partent à l'étranger dans le cadre du master. Ils étaient six pour l'année 2014-2015 et aucun étudiant étranger n'a été accueilli. Il y a un point à éclaircir car, dans le dossier d'évaluation de la licence d'histoire, il est dit que les échanges se font essentiellement au niveau du master alors que, dans le dossier du master, il est dit que les échanges sont favorisés en licence. Mais, en réalité, les échanges ne se font ni en licence, ni en master.</p> <p>Il n'y a pas non plus de véritable place pour l'enseignement de langues étrangères dans cette formation de master. Ce point est également difficilement compréhensible au moins pour les deux spécialités professionnalisantes du master car la maîtrise de l'anglais et/ou d'une</p>

	<p>autre langue vivante est généralement requise de manière obligatoire dans le cadre de la recherche d'un emploi au niveau bac+5. Il existe bien un UE d'anglais dans la spécialité <i>M2 Pro Métiers du patrimoine</i> mais cela demeure encore insuffisant. C'est un point négatif.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès aux spécialités professionnelles <i>Métiers du patrimoine</i> et <i>archéologie</i> se fait sur dossier de candidature avec lettre de motivation et Curriculum Vitae. Une sorte de « laisser-passer », établi par un directeur de recherche acceptant de suivre le projet de recherche, est nécessaire pour une inscription en master 2 <i>Recherche</i>. Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'ensemble de la formation est ouvert à l'enseignement à distance par le biais de la plateforme CEMU et les enseignements se font en présentiel. Nous ne connaissons l'ampleur du recours à la plateforme CEMU et l'utilisation de la plateforme FOAD ne semble pas généralisée. La formation aux outils du numérique intervient dans le master 2 Pro <i>Métiers du patrimoine</i>, notamment dans le domaine de la numérisation et de l'analyse lexicométrique des sources. Cet enseignement intéresse spécialement les étudiants souhaitant travailler dans les métiers de l'archive. La formation informatique du master 2 <i>Métiers de l'archéologie</i> vise essentiellement à la maîtrise des logiciels habituellement utilisés par les archéologues.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Nous ne disposons pas des informations nécessaires à la compréhension de l'évaluation des étudiants car le dossier n'est pas bien renseigné sur ce point. On sait seulement que celle-ci s'effectue dans le cadre des UE et par les enseignants concernés. Les étudiants de la spécialité <i>Recherche</i> doivent rédiger un mémoire de master et les étudiants des spécialités professionnelles doivent rendre un rapport de stage. En l'état, l'évaluation des étudiants de cette formation est insuffisante et il n'existe pas d'évaluation intermédiaire au cours des différents semestres. Le jury de master est composé du directeur de l'UFR HSS, du responsable du diplôme et des responsables des trois spécialités.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Nous ne disposons pas d'informations précises sur la question.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>C'est l'Espace Orientation et Insertion de l'UCBN qui est chargé du suivi des diplômés. Ces données sont relativement complètes pour les années 2010-2013 d'un point de vue quantitatif mais elles ne le sont pas assez d'un point de vue qualitatif. Ainsi, on ne connaît pas la part des emplois en CDD et en CDI ni même le type d'emplois exercés par les diplômés à la sortie de la formation. L'UFR HSS a fait synthétiser ces informations quantitatives dans le cadre d'une réflexion future sur cette formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais, à la fin de chaque année, les responsables de la formation organisent une réunion avec les intervenants. L'évaluation des enseignements n'est pas harmonisée au niveau de la formation. Un questionnaire anonyme à destination des étudiants sur la plateforme FOAD a été mis en place mais les résultats ne sont pas encore exploités.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Master Histoire, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Les responsables du master mention histoire et l'université de Caen Normandie souhaitent apporter certaines informations complémentaires aux évaluateurs et replacer l'évaluation dans un contexte plus général.

L'inexistence (sic) de pilotage global de la formation qui est reproché et qui découlerait de l'absence de dialogue entre les différentes spécialités nous est apparu un jugement très sévère et en partie infondé. Certes, il n'y avait pas encore de conseil de perfectionnement mais la préparation des maquettes du futur quinquennal a abouti à la mise en place d'une commission et de réunions pédagogiques. Par ailleurs, les 5 contributeurs au dossier sont engagés dans des échanges réguliers ; le sérieux et la précision du dossier d'auto-évaluation témoignent de leur engagement.

Il faut à ce titre souligner que l'engagement dans les tâches collectives de gestion de diplômes s'ajoutent aux autres tâches fondamentales des enseignants-chercheurs et ne les remplacent pas. Dans un cadre budgétaire contraint, les moyens humains sont limités. Les spécialités professionnelles nécessitent un dialogue régulier avec les professionnels participant à la formation.

Par ailleurs, nous avons constaté quelques contradictions entre la synthèse de l'évaluation et le tableau qui détaille les choses. Par exemple, les évaluateurs demandent de « lancer une politique de partenariat en direction des partenaires ». Des partenariats existent (voir le fichier des correctifs) et sont soulignés à un autre endroit de l'évaluation. De plus, l'extension de la formalisation des partenariats se justifierait s'il y avait risque de désengagement des institutions qui sont déjà partenaires. Par ailleurs, qu'entendent les évaluateurs en demandant que les liens avec la bibliothèque universitaire soient formalisés ? Le département et la BU appartiennent à la même institution. En outre, établir des conventions implique encore des tâches supplémentaires, en partie administratives pour lesquelles nous manquons de moyens et de temps.

Concernant l'enseignement des **langues**, le problème se pose autant dans la spécialité recherche que la spécialité patrimoine. C'est un problème général en master qui n'est pas propre à celui-ci, ni à l'université de Caen. La raison principale en est le manque de moyens. Dans la future maquette, des solutions sont recherchées mais elles ne sont pas évidentes à moyens constants alors que les effectifs étudiants sont en hausse en 2015-2016 (+20% sur l'ensemble du master).

Il est assez difficile de donner des pourcentages d'admissibles et d'admis au **Capes** dans la mesure où la période 2010-2014 a connu des systèmes intermédiaires multiples. En 2015, il y a eu 32 admissibles dans l'académie dont 19 inscrits en MEEF (M1 et M2 compte tenu encore d'une période transitoire). Au final, 11 étudiants ont été admis. Plus généralement au cours de la période, le taux d'admissibles au Capes était de l'ordre de 50% et celui des admis environ 50 % des admissibles (2012 : 42 admissibles et 21 admis). La préparation à l'agrégation concerne 10 à 15 étudiants chaque année, parmi lesquels il y a entre 1 et 4 admissibles et de 0 à 2 reçus (2 en 2015).

Les départs à l'**international** en master sont certes peu nombreux mais correspondent à des dossiers suivis attentivement sur le plan pédagogique : ne partent que les étudiants qui ont un projet de recherche très cohérent et construit sur le temps long (depuis la licence pour le départ en M1, au plus tard au début du M1 pour un départ en M2) ; chaque départ nécessite une attention particulière et une bonne coordination entre les services administratifs de l'université, la référente Relations internationales au département, le directeur de recherche, l'étudiant et des enseignants des universités d'accueil contactés en amont pour qu'ils puissent suivre le travail de nos étudiants à l'étranger : nous privilégions donc clairement le qualitatif sur le quantitatif. De plus, le département se démarque par rapport à la plupart des départements de l'université de Caen en permettant un départ en M2 (alors qu'il est d'habitude réservé aux M1 seulement) afin de permettre de plus grandes possibilités de départs pour nos étudiants¹. Le département mène depuis deux ans une politique active pour élargir les possibilités de départ de

¹ deux étudiants de M2 ont d'ailleurs été retenus pour un départ Erasmus en 2016-2017.

nos étudiants à l'étranger, en particulier dans une perspective professionnelle². Nous avons également ouvert pour la première fois il y a trois ans au département un accès au dépôt de dossiers CIEP (lecteurs à l'étranger) avec une référente dans le département, qui bénéficie à des étudiants dans le prolongement de leur master et dans une optique professionnalisante (plusieurs étudiants déposent des projets chaque année). Enfin, l'internationalisation de la formation ne se mesure pas seulement au nombre d'étudiants qui partent à l'étranger, mais aussi à la mobilité des enseignants qui les forment : le département a une politique active d'accueil d'enseignants étrangers articulée autour de plusieurs dispositifs financiers (Erasmus+, professeurs invités) qui a permis cette année d'accueillir sur des durées de trois jours à un mois des enseignants d'universités en provenance de Norvège, Bulgarie, Royaume-Uni et Canada, dont les enseignements sont pour l'essentiel destinés aux étudiants de master.

Le **suivi des diplômés** repose lui aussi sur des forces limitées. Obtenir des « informations qualitatives » suppose un investissement lourd. Par ailleurs, les résultats sont tributaires des réponses des ex-étudiants.

Il n'y a effectivement pas de **stage** obligatoire en M1 pour les étudiants du parcours recherche mais un stage facultatif a été introduit en 2015-2016 (dispositif encore en cours d'aménagement au moment de la rédaction du rapport). Par ailleurs, il est apparu impossible d'introduire un stage obligatoire en M1 compte tenu des effectifs étudiants et des capacités d'accueil en stage mais aussi de la réglementation en matière de stage qui contingente le suivi des étudiants par les enseignants et rend très difficile le suivi de stages qui seraient effectués par l'ensemble des M1 et des M2.

La spécialité recherche de M2 bénéficie des **partenariats** étroits et conventionnés conclus par les laboratoires de recherche avec la DRAC, le Mémorial et l'INRAP, sur lesquels la formation s'appuie. On s'interroge donc sur l'opportunité d'en conclure d'autres si l'on comprend la remarque « ne semble pas avoir de partenariat spécifique » comme négative. Plus généralement, le dossier d'évaluation semble considérer que l'essentiel de la formation doit être fondé sur des éléments extérieurs à la discipline ou au département : international, institutions partenaires, entreprises... Il donne l'impression de ne pas accorder de place essentielle aux enseignements fondamentaux et à la formation en histoire assurés par les enseignants-chercheurs du département, à propos desquels les remarques sont rares.

Les évaluateurs considèrent qu'il « n'existe pas d'évaluation intermédiaire au cours des différents semestres ». Sur ce point, les rédacteurs du rapport d'auto-évaluation n'avaient pas compris les attentes du HCERES et proposent d'apporter quelques précisions valables pour les trois spécialités. Les étudiants de master sont évalués de différentes manières :

- En M1,
 - Certaines UE sont évaluées intégralement en contrôle continu. C'est le cas de l'UE « Sources et instruments de la recherche » qui comprend diverses productions écrites. Dans l'atelier de l'historien, pensé comme un séminaire au sens premier (échanges autour d'articles ou de livres entre l'enseignant et les étudiants), ils doivent faire preuve de leur capacité à participer au débat scientifique.
 - deux UE font l'objet d'un contrôle terminal écrit au semestre 1 qui s'ajoute au contrôle continu : (pour moitié) : l'UE d'épistémologie et historiographie et l'UE d'anglais.
 - au second semestre, les séminaires sont évalués par des comptes rendus et le dossier de recherche est présenté devant un jury
- en M2 spécialité histoire recherche
 - il existe un CT qui s'ajoute au CC en anglais
 - les séminaires donnent lieu à compte rendus
 - la recherche fait l'objet d'un suivi : présentation intermédiaire du mémoire en fin de 1^{er} semestre de M2, interventions dans certains séminaires
 - soutenance du mémoire devant jury
- master 2 pro patrimoine :
 - L'évaluation se fait par contrôle continu et contrôle terminal. Le contrôle terminal (des devoirs sur table, dissertations ou essais) caractérise les matières académiques (ex : politiques culturelles ; gestion) ou les UE faisant intervenir de très nombreux professionnels et appelant un devoir de synthèse en fin de semestre. Le contrôle continu permet d'évaluer du travail personnel ou en groupe, en bibliothèque ou sur le terrain (en cohérence avec le profil professionnalisant de la formation) : dossiers d'enquête sur l'actualité de la vie culturelle, enquêtes de terrain et retranscription en patrimoine immatériel, projets de médiation cinématographique, comptes rendus de lecture par exemple. Les pré-stages sont évalués par des rapports de stage écrits et les stages longs par des mémoires de stage et une soutenance.
- Les étudiants du M2 archéologie sont évalués en contrôle continu : l'évaluation prend la forme d'exercices écrits dans la majorité des UE (UE 11, 13, 17 et 14 pour cette dernière dans chaque cycle thématique), d'exercices pratiques notés (UE 12, 15) et en anglais dit Technique d'un oral (exposé adossé à un Powerpoint) et écrit (résumé d'article).

² ainsi, une étudiante part cette année en stage de master pro Patrimoine en Macédoine, ce qui a été rendu possible par un long suivi de la part du département et du service des relations internationales de l'université

Outre les travaux écrits, l'évaluation repose donc aussi sur des oraux (langue, présentation du dossier de recherche en M1, exposés en groupe ou en individuel) ou sur la rédaction de dossiers (M2 pro patrimoine). Les stages, enfin, sont évalués au moyen de rapport de stage. Les jurys de stages en master 2 pro patrimoine comprennent un-e historien-ne et un-e professionnel-le.

Conscients que la formation est perfectible et qu'elle doit évoluer, notamment pour prendre en compte le fort développement de la poursuite d'études à Bac +5, les responsables de master ont mené une réflexion collective en vue du quinquennal 2017-2021. La maquette qui a demandé un lourd investissement aux responsables de la formation s'emploie à corriger certains points faibles de la formation : mutualisations et dialogue entre les futurs parcours, langues, professionnalisation ... mais le contexte de rigueur ne permet pas d'aller aussi loin qu'on pourrait le souhaiter alors que le taux de poursuite d'études en master augmente fortement.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE